

il est le coadjuteur et à qui Dieu semble l'avoir donné comme la récompense, sur cette terre, d'une vie exemplaire et pleine de mérites.

A sa dernière séance, le Conseil universitaire a voulu accorder quelques titres honorifiques. Il croit de son devoir de reconnaître le talent, d'encourager le travail, de récompenser le mérite. Nous avons à Québec un littérateur qui semble s'être toujours laissé guider par cette noble devise attribuée par l'histoire à Marc-Aurèle : "laboremus," travaillons. Par son travail énergique et persévérant, il s'est rendu maître de l'histoire de notre pays, et il a écrit des livres qu'on lira toujours avec profit. Jamais n'est tombé de sa plume un seul mot indigne d'un véritable homme de lettres que Cicéron définissait : "vir probus dicendi peritus," homme honnête, habile dans l'art de bien dire.

L'Université a été heureuse d'offrir à Monsieur N.-E. Dionne, son ancien élève, le titre de docteur ès lettres, dont tout le monde le reconnaît digne.

Un grand nombre de nos élèves, après avoir parcouru avec honneur la carrière d'avocat, ont été appelés à présider l'une ou l'autre de nos cours de justice.

De même que la gloire de l'enfant rejaillit nécessairement sur sa mère, ainsi les honneurs auxquels parvient l'élève font du bien à la maison qui lui a donné la vie intellectuelle. Aussi l'Université a-t-elle toujours regardé comme un devoir de donner le titre de docteur en droit, comme gage de sa reconnaissance, à ses anciens élèves arrivés à la magistrature. C'est ce qu'elle vient de faire encore en offrant ses diplômes aux honorables juges F.-X. Lemieux et A. Choquette qui seront toujours, nous en sommes sûrs, des hommes pénétrés de la grandeur et du caractère auguste du droit qu'ils sont chargés de faire respecter.

Nous avons eu quelquefois l'heureuse occasion d'entendre parler dans des circonstances solennelles M. le Consul Général de France. Nous avons admiré son langage facile, aisé, abondant, qui est le resplendissement au dehors d'une pensée toujours nette, d'un sentiment toujours élevé.

M. Kleczkowski s'est intéressé au progrès de notre Université durant son séjour au Canada. Il a bien voulu accepter le titre de docteur ès lettres et permettre ainsi à une institution dont il a été l'ami, de montrer qu'elle apprécie ses talents et qu'elle garde souvenir des services rendus.